

ITINÉRAIRE

D/A - Dos à la grange, tourner à droite sur la Rue Grand Cernay, et avancer sur 150 m jusqu'au 2ème panneau d'interprétation du sentier. À la « Maison d'André », faire demi-tour, se diriger vers la mairie, puis au niveau du monument aux morts, tourner à droite.

1 - Au niveau du balisage « mouton », dos au monument aux morts, remonter la rue sur une vingtaine de mètres puis tourner à gauche sur le chemin herbeux. Au bout du chemin et de la montée, traverser le cimetière et en profiter pour découvrir l'Eglise Saint Jean-Baptiste.

2 - Ignorer la rue de gauche et poursuivre tout droit vers le lieu-dit « le Faubourg ».

3 - Au niveau d'un abri en bois et du panneau de sortie de Dosches, s'engager à droite sur la Route du Balcon du Parc en direction de Rosson.

4 - À l'entrée de Rosson, prenez la Rue des Templiers sur la droite. Puis à environ 80 m, tournez à gauche sur le chemin herbeux.

5 - Tourner à droite en direction du lavoir, puis s'engager sur le chemin à gauche jusqu'à la Route du Balcon du Parc. À l'intersection, tourner à gauche et s'engager sur la Rue l'Orme.

4 - De retour à l'entrée de Rosson, revenir sur ses pas à Dosches.

2 - Au croisement avant le cimetière et l'église, tourner à droite, suivre la Rue des Buchettes puis virer à gauche jusqu'à la place du village (**D/A**).



BALISAGE DU CIRCUIT

SUIVRE LE DESSIN DU MOUTON





Ce sentier d'interprétation a été aménagé et est géré par la commune de Dosches.

Retrouvez-nous, entre lacs et forêts, au coeur d'un territoire au patrimoine naturel exceptionnel !

- En venant de PARIS : A5 sortie 23 « Thennelières »
- En venant de DIJON : A5 sortie 22 « Magnant »
- En venant de LILLE/REIMS : A26 sortie 21 « Vallée de l'Aube »



BONNES PRATIQUES DES PROMENEURS

-  Mettre une tenue adaptée aux conditions météorologiques et de terrain.
-  Ne rien cueillir, ne rien jeter, respecter l'environnement et les propriétés.
-  Tenir les chiens en laisse et rester sur les chemins balisés.
-  En période de chasse, généralement entre octobre et mars, soyez vigilants. Renseignez-vous auprès de la Maison du Parc pour connaître les lieux et jours de chasse.

Pour tout renseignement ou réservation :

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc – 10220 PINEY

+33 (0)3 25 43 38 88

info@pnrfo.org

Suivez notre actualité sur Facebook

www.pnr-foret-orient.fr



Troyes Champagne Métropole et les 58 communes du Parc



6 SENTIER DE DÉCOUVERTE DE DOSCHES

Départ : Place du village de Dosches

Distance : 4,2 Km

Durée : 1H20

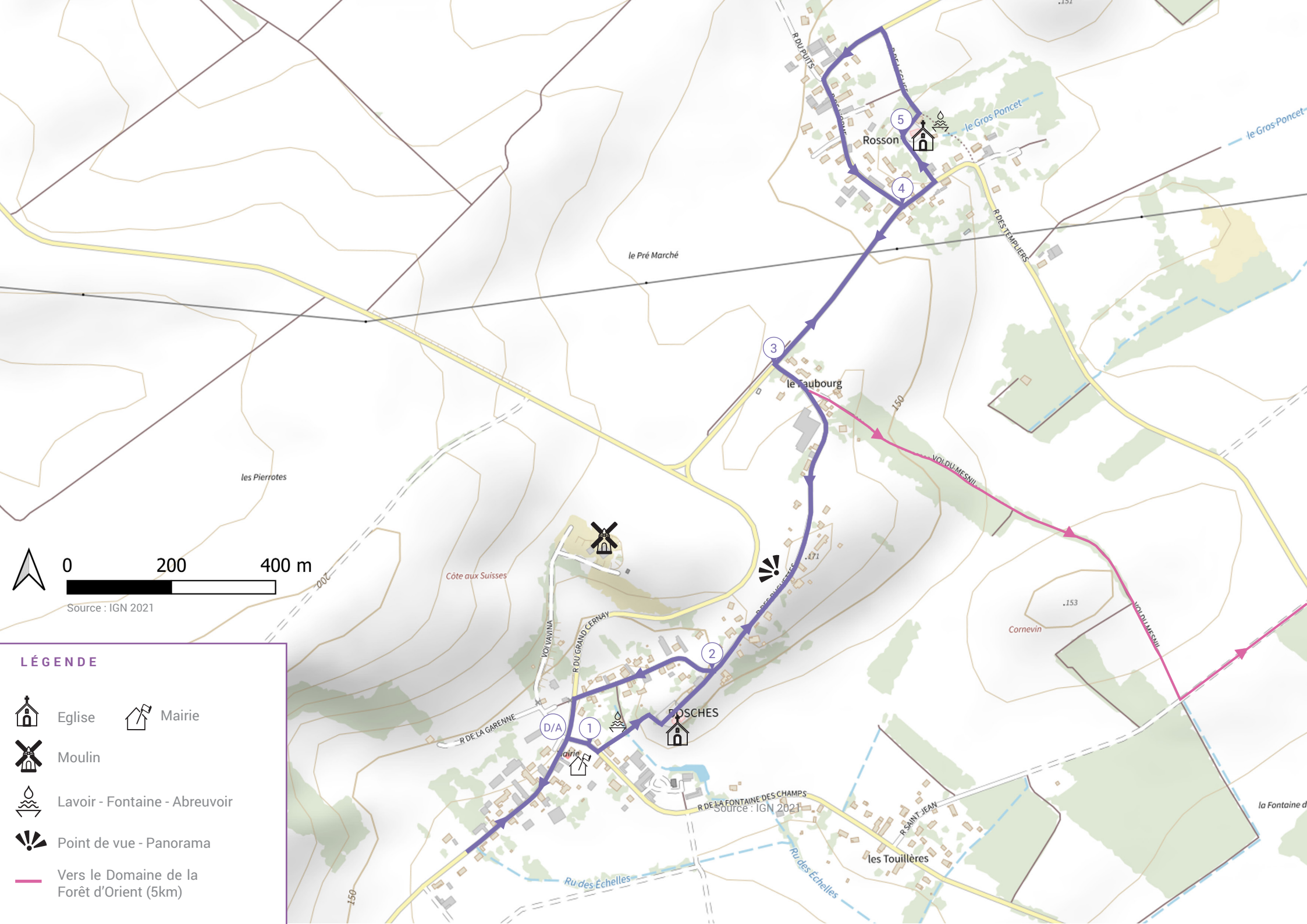
Chemins non-revêtu : 57,6%



Randonnée n° 2217499

Consulter la randonnée sur visorando ou sur notre site internet : pnr-foret-orient.fr







Crédit photo : PnrFO



Source : IGN 2021



LÉGENDE

-  Eglise
-  Mairie
-  Moulin
-  Lavoir - Fontaine - Abreuvoir
-  Point de vue - Panorama
-  Vers le Domaine de la Forêt d'Orient (5km)

5

4

3

2

D/A

1

Rosson

le Raubourg

POSCHES

les Touillères

le Pré Marché

les Pierrottes

Côte aux Suisses

Cornevin

R DE LA FONTAINE DES CHAMPS

R SAINT JEAN

Ru des Echelles

Ru des Echelles

R DU PUIFS

R DES EMPILERS

R DU GRAND CERNAY

R DE LA GARENNE

le Gros Poncet

le Gros Poncet

la Fontaine d